

ENV5

SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

Verre et environnement

1 JOUR - 2017

06 JUIN

450 €

7 HEURES

Lieu du stage

Cerfav | Prover
19, rue Charles Auray
93500 Pantin - France
T : +33 (0)1 57 42 20 99
F : +33 (0)1 57 42 13 89
prover@cerfav.fr
www.prover.fr



OBJECTIFS

- Les contraintes environnementales françaises et européennes se renforcent d'année en année, et il est nécessaire de bien connaître cette évolution pour s'y préparer et être capable de s'y conformer. Sur cette journée de formation, l'Institut du Verre vous donne les clés pour comprendre ce vaste sujet.

PERSONNELS CONCERNÉS

- Services production, qualité, services développement, technique et maintenance, ingénieurs, techniciens.

PRÉ-REQUIS

- Aucun pré-requis nécessaire.

COMPÉTENCES VISÉES

- Acquérir les connaissances générales et spécifiques en matière d'environnement appliquées au cas des verreries.
- Connaître la réglementation en vigueur et les évolutions à prévoir pour l'avenir.

SECTEUR D'ACTIVITÉ

- Verreries (verre creux, verre plat, verre technique).

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- En se basant sur des apports théoriques illustrés, la formation alterne des exposés par l'expert et des moments d'échanges avec les stagiaires sur leurs questions et problématiques.

MOYENS TECHNIQUES ET SUIVIS

- Nombre de stagiaires limité, afin de favoriser les échanges.
- Support de cours individuel fourni.
- Salle de formation dédiée.

PROFIL FORMATEUR

- Cette session de formation est animée par l'expert environnement de l'Institut du Verre qui gère le lobbying et le suivi pour les verriers au niveau européen.

PROGRAMME

CONTENU

- Présentation de l'industrie du verre : économie, fabrication, types de fours et impacts sur l'environnement
- Généralités sur la qualité de l'air
- Émissions atmosphériques
- Réglementations environnementales et industrie du verre
- Protocoles internationaux, programmes et législations européennes (REACH, EED, IED, BREF, NEC, EU-ETS etc.)
- Techniques de dépollution en verrerie

MODALITÉ D'INSCRIPTION

Téléchargez directement le bulletin d'inscription sur www.prover.fr ou demandez-le nous.

T : +(33) 01 57 42 20 99

M : prover@cerfav.fr

ÉVALUATION

- Fiche d'évaluation et de satisfaction.
- Attestation individuelle de fin de formation.

VERRE ET ENVIRONNEMENT
1 JOUR - 2017

DATES : 06 JUIN
COÛT : 450 € HT (7 heures)
Déjeuners et supports de cours inclus

Lieu du stage

Cerfav|Prover
19 rue Charles Auray - 93500 Pantin - France
T : +33 (0)1 57 42 20 99
F : +33 (0)1 57 42 13 89
Mail : prover@cerfav.fr



ENV5

SOCIÉTÉ

Raison sociale de l'établissement :

Nom du responsable formation ou contact :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Téléphone : Fax :

E-mail :

STAGIAIRE

Prénom : Nom :

Fonction :

Téléphone : Fax :

E-mail :

ADRESSE DE FACTURATION

Dans le cas d'une prise en charge par un OPCA

Nom de l'organisme :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Téléphone : Fax :

E-mail :

Dès réception de votre inscription, vous recevrez une convention de formation en double exemplaire.

Dix jours avant la formation, le stagiaire recevra une convocation précisant le lieu exact de la formation.

Après la formation, l'entreprise recevra par courrier une facture accompagnée d'une attestation de présence et d'une attestation individuelle de fin de formation.

Le règlement devra s'effectuer à réception de la facture.

Conditions générales d'annulation : Pour toute annulation devant s'effectuer par écrit, le Cerfav | Prover retiendra sur le coût total du stage, conformément aux dispositions prévues par le code du travail, 50 % pour une annulation parvenue moins de 15 jours avant le stage ou 100 % pour une annulation intervenue 5 jours avant le stage. Toutefois les stagiaires auront la possibilité de reporter leur inscription sur une autre session.

DATE :

SIGNATURE ET CACHET :